



COUR D'APPEL DE CHAMBERY

Annemasse, le 15 novembre 2013

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES D'ANNEMASSE**

CAG\_2014.wpd

## **CONVOCATION POUR UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR UNE ASSEMBLÉE DE SECTION**

A la demande du Président et du Vice-Président du Conseil de Prud'hommes, Mesdames et Messieurs les conseillers prud'hommes sont invités à se réunir :

1°) en **assemblée générale du Conseil de Prud'hommes** pour procéder à l'élection du Président et du Vice-Président du conseil de prud'hommes et à l'élection des membres de la formation de référé ;

2°) en **assemblée de section** pour procéder à l'élection du Président et du Vice-Président de section;

conformément aux dispositions des articles L1423-3 et suivants, R1423-11 et suivants du code du travail.

**le : VENDREDI 10 JANVIER 2014 à 15 H 00**  
dans les locaux du Conseil de Prud'hommes  
20 rue Léandre Vaillat - 74106 ANNEMASSE CEDEX

**Le Vice-Président**

**Jean-Yves MUSSIER**

**Le Président**

**Joseph GROMELLE**

**PJ : un pouvoir**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un conseiller ne peut détenir qu'un seul pouvoir et qu'il faut donc que le nombre des présents soit supérieur ou égal au nombre des représentés.